



### L'église de Chaumontel : Notre Dame de la Nativité



Archives Musée Condé

#### Historique

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, une chapelle existait à l'emplacement de l'actuelle église, faisant partie des quelques quarante écarts que comptait alors la paroisse de Luzarches.

En 1204, la chapelle est détachée de la paroisse de Luzarches par Eudes de Sully, évêque de Paris.

En 1233, par lettre spéciale, l'église de Chaumontel est érigée en Eglise paroissiale.

« (...) Sachez vous tous, que de l'assentiment du Vénérable Guillaume, notre Père, par la grâce de Dieu, Evêque de Paris, et de Clément, Prêtre de l'Eglise paroissiale de Luzarches, nous avons concédé aux habitants de Chaumontel qu'il y ait dans Chaumontel, une Eglise paroissiale (...)  
Donné l'an du Seigneur 1233, au mois de juin. »

La cure de l'église ND de Chaumontel dépend alors du Chapitre de St Cosme de Luzarches, qui nomme ordinairement aux fonctions curiales de cette paroisse, l'un de ses chanoines.

D'une enquête réalisée en 1489 auprès de l'Officialité de Paris contre Philippe Certain, Curé de Chaumontel, il ressort que, l'église de Chaumontel étant alors en ruines, les habitants vivant dans le village pendant les guerres contre l'Angleterre, sous le règne du Roi Charles VI, n'assistaient plus qu'en petit nombre, aux offices en l'église St Damien de Luzarches.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'église est réparée et la dédicace solennelle prononcée le 11 octobre 1528 par François de Poucher, évêque de Paris, sous l'invocation de la Sainte Vierge, dont la fête était célébrée le 8 septembre.

Tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, l'église est reconstruite en partie ou réparée : clocher, toiture et charpente et coq sont tour à tour remis en état. Les artisans de la région sont présents sur le chantier et les carrières situées aux Brûlis sont exploitées pour fournir la pierre nécessaire aux restaurations du clocher.



Pilier à chapiteau, vestige du 13<sup>e</sup>ème siècle

Le Pouillé de 1767 de l'église Notre-Dame de Paris confirme les renseignements sur l'église de Chaumontel. La paroisse de Chaumontel compte alors quelque deux cents fidèles.

En 1793, l'église de Chaumontel est de nouveau fermée.

En 1809, la paroisse de Chaumontel est réunie à celle de Luzarches pour le culte.

En 1830, il est proposé de détruire l'église, le curé de Luzarches n'y venant plus que rarement.

Jusqu'en 1844, les deux paroisses vont célébrer ensemble en l'église St Damien de Luzarches les offices religieux. Cette année là, le conseil municipal de Luzarches demande que l'église de Chaumontel soit à nouveau érigée en succursale, prenant en considération le fait que les communes de Luzarches et de Chaumontel ont des administrations différentes, qu'étant séparées sous le rapport temporel, elles peuvent également l'être spirituellement.

Le 25 avril 1845, une ordonnance royale érige de nouveau l'église de Chaumontel en succursale. L'église est « pourvue de tout ce qui est nécessaire à l'exercice du culte catholique, apostolique et romain », grâce aux dons de M. Philippe Auguste Seydoux, maire de Chaumontel de 1843 à 1852, et de sa famille.

Le presbytère, qui a abrité les curés de Chaumontel, se trouvait dans la rue des Deux Ponts. Il fait, aujourd'hui, partie intégrante de la mairie. Outre ses murs, reste encore visible, l'escalier en bois donnant accès aux niveaux supérieurs.



Escalier de presbytère

Le clocher abrite quatre cloches. En 1638-1640, les cloches sont fondues et le métal permet d'en fondre quatre nouvelles. En 1653, trois cordes de chanvre sont acquises pour la cloche moyenne et les deux petites. En 1672-1673, quatre nouvelles cordes sont achetées.

L'église reçoit au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de nombreux dons : une croix d'argent offerte par Mme Claude Fichépin, veuve de Messire Jean Tronçon, avocat au Parlement et Seigneur de Chaumontel la Ville et du Prélay ; un parement d'autel garni de broderies et de dessins à fleurs, avec les outils de la Passion du Christ par Claude Tronçon, procureur au Parlement de Paris ; un don pour l'achat d'ornements Mme de Lamoignon. Mme Geneviève Besnier, veuve de M. Jules Charles Tournon d'Arsilly, lègue à l'église de Chaumontel une croix de diamant dans laquelle se trouvait un morceau de la vraie Croix.

En 1789, Claude Honoré Girardière, orfèvre à Luzarches, fabrique un cour enrichi de trophées et accompagné de deux anges. Il s'engage à nettoyer les chandeliers et le Christ argenté, ainsi qu'à restaurer la grande Croix, pour Noël 1789 !

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Lebeuf a vu dans le chœur les tombes de deux écuyers portant les inscriptions « *Cy-gist Oudart de Bercheires escuyer qui trespassa l'an de grâce M.CCC.LXIX, le XXVIII jour l'avril. priez Dieu pour l'âme de lui.* » (28 avril 1369) et « *Cy-gist Jean de Bercheires fils dudit Oudart qui trespassa l'an MCCCC et douze, le vendredi après la Toussaint. Priez Dieu pour l'âme de lui.* » (1412). Deux oiseaux figurent de chaque côté de leur silhouette. Sur une autre tombe, une épitaphe « *Cy-gist Bonaventure de la Chaussée Sieur du Boucheau* » qui décéda le 7 mars 1613. Du côté septentrional du chœur, dans la chapelle de Saint Claude, une autre tombe sur laquelle on lit : « *Cy-gisent Maistre Jehan Tronçon en son vivant Seigneur de Chaumontel et Claude de Fichépain sa femme* » morts en 1590 et 1612.

Aujourd'hui, une partie des tombes reste visible grâce au retrait du carrelage qui les recouvrait. Malheureusement, seules les inscriptions relatives à Jean Tronçon sont encore déchiffrables. La totalité de la dalle a été piquée au marteau pour les besoins du carrelage, faisant disparaître tout autre ornement.



Pierre tombale de Jehan Tronçon et de sa femme Claudie Fichépin.

La dalle a été successivement recouverte par des tombettes et un dallage moderne

Le mobilier de l'église, la statuaire et les vitraux feront l'objet du prochain article.

## Les revenus de la Fabrique

La Fabrique est bénéficiaire de revenus de nature différente selon qu'ils sont issus de rentes et donations, de vente ou d'affermage. Elle possède environ huit hectares de terres et de prés affermées.

Les places à l'église sont également vendues. C'est ainsi, par exemple, que la place à vie dans l'église, au premier rang après la chaire du prédicateur, coûte 60 sols, dont 30 pour le curé et 30 pour la réparation de l'église.

En 1789, les biens de la Fabrique, de l'église et de la cure de Chaumontel sont vendus aux enchères, avec les autres biens nationaux, aliénés par la loi en 1792.

De 1233 à la Révolution en 1789, cérémonies et processions ponctuent la vie religieuse de Chaumontel.

C'est ainsi qu'en 1233, le curé de Chaumontel et les paroissiens se rendent en procession à l'église paroissiale de Luzarches, deux fois par an, le dimanche des Rameaux et le jour de l'Ascension.

## Le cimetière

Le cimetière primitif de Chaumontel, aujourd'hui disparu, se trouvait à côté de l'église.

Une enquête réalisée en 1489 auprès de l'officialité de Paris, révèle que les inhumations des gens de Chaumontel, durant la guerre de Cent Ans, se faisaient, non plus à Chaumontel, mais dans le cimetière de Luzarches.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on prévoit des travaux à l'église :

« *L'adjudicataire et ses ouvriers devront n'endommager en rien que ce soit les tombeaux, pierres, croix, épitaphes, et autres insignes qui se trouvent dans le cimetière entourant l'église, et que la nécessité exigeant quelques déplacements instantanés, ils ne le feraient qu'en présence du Maire et ils seraient obligés de remettre à leurs frais dans l'état primitif les objets déplacés. Les matériaux iront dans le Chemin de Bertinval* ».

La plupart des seigneurs de Chaumontel ont été inhumés dans ce cimetière.

Un postillon, en 1648, et le garde du moulin de Chaumontel, en 1716, ont également été inhumés dans ce cimetière.

De l'ancien cimetière, il ne subsiste, aujourd'hui, que l'ossuaire adossé au mur de l'ensemble scolaire.

Le 10 juin 1853, suite à une enquête sur la translation du cimetière de la commune, Mr Philippe Auguste Seydoux et son épouse font donation, à titre gratuit, « à la commune de Chaumontel, d'un terrain d'une contenance de 21 ares et 9 centiares sis au terroir de Chaumontel à la jonction de la route impériale n° 16 et du chemin vicinal de Chaumontel à Coye (Oise), entre le kilomètre 32 et le kilomètre 33, pour y établir un nouveau cimetière. Le mur de clôture doit être de moellons ne se délitant pas à la gelée et du reste de bonne qualité ».

Le nouveau cimetière est divisé en cinq terrains :

- un terrain destiné aux sépultures communes
- un terrain destiné aux concessions pour sépultures privées
- un terrain destiné aux enfants morts sans baptême
- un terrain destiné aux suicidés
- un terrain destiné aux cultes dissidents

Le 20 août 1854, la commune prend un arrêté concernant une inhumation d'urgence : une femme étrangère à cette commune et dont le nom reste inconnu, est tombée sans connaissance sur le chemin de Seugy à Luzarches. Elle est transportée à Chaumontel où elle meurt à 7 heures du matin. Les autorités sont informées, en outre, qu'elle présente les symptômes du choléra, que le corps est noir, et qu'il entre en décomposition, que l'inhumation ... est urgente. (Docteur Lecalvet, médecin à Luzarches). Considérant qu'il n'y a plus de place pour une nouvelle fosse dans l'an-

cien cimetière, il est décidé d'inhumer le corps dans le nouveau cimetière : c'est la première sépulture.

En outre, à l'occasion de cet événement, des mesures sont immédiatement prises pour lutter contre le choléra.



Ossuaire du cimetière ancien

En juillet 1859, l'ancien cimetière fait à nouveau parler de lui. Le 5 juillet, le conseil municipal rappelle : « *il y a cinq ans que l'ancien cimetière de Chaumontel est supprimé. Ce cimetière se trouvant autour de l'église produit une grande humidité chez cette dernière d'où il résulte que l'on ne peut y conserver aucun ossement attendu que le sol de l'église se trouve à certains endroits un mètre plus bas que celui du cimetière* ».

Il est demandé d'approuver « *l'exhumation dudit cimetière ainsi que les mesures d'assainissement de l'église* ».

En 1872, M. Augustin Damours, ancien officier de cavalerie, chevalier de la légion d'Honneur, est inhumé dans le nouveau cimetière : un tombeau de famille est érigé.

## L'abbé Corriger

Les années qui précèdent et suivent la première guerre mondiale sont pour les églises, en général, et celle de Chaumontel, en particulier, des années de tristesse. L'abbé Corriger, curé de Chaumontel de 1925 à 1965 et successeur du père Pruvost, édite un feuillet intitulé « *Relevons nos églises* » qui exprime toute ses craintes et

ses espoirs : « *Rien n'est plus triste que le sort de nos pauvres églises de campagne. Elles ont traversé la période d'une part irréligieuse et d'autre part sanglante des vingt dernières années, spoliées, discréditées, vouées à la misère.* (...) »

*Il y a partout danger. (...) il convient, malgré la gêne d'après guerre, d'en conjurer les étapes. Il faut que nos églises revivent. Décidons de les relever ! »*

L'abbé Corriger fait appel à la générosité et à l'amitié pour répéter « le geste chrétien des ancêtres » et respecter « à tout prix leur effort créateur en restaurant facilement ce qu'ils ont si difficilement et héroïquement édifié. »

Dans un autre feuillet, l'abbé Corriger évoque « *la résurrection des petites paroisses de France.* »

Il rappelle les travaux de restauration de ses deux églises, Chaumontel et Seugy : les murs lézardés, les plafonds croulants et les boiseries pourries sont remis en état, les fenêtres brisées et ouvertes sont regarnies ; deux chemins de croix et deux fonds baptismaux sont acquis ; le confessionnal devenu inutilisable est rétabli ; le dallage est remplacé ; peintures et vernis remplacent les anciens revêtements ; la statuaire, en ton pierre, honore les grands saints de France, et l'électricité apporte son confort. Les cloches sont bénites en 1930 par Mgr Roland Gosselin.

L'abbé Corriger multiplie ses interventions pour voir ses églises « animées et chantantes » et donner aux « paroisses des oeuvres durables ». L'abbé consacre sa vie aux deux églises, aux blessés de la vie, et son action durant la seconde guerre mondiale force le respect. Généreux, il acquiert un terrain appartenant aux Champval pour y faire édifier un bâtiment destiné à abriter une salle paroissiale, des locaux d'oeuvres et des chambres pour le logement des séminaristes. Décédé en 1967, il est inhumé près de la croix du cimetière de Chaumontel.

## L'église aujourd'hui

L'oeuvre de l'abbé Corriger est présente encore aujourd'hui en l'église de Chaumontel qui fait partie du groupement paroissial des 10 clochers, appartenant au doyenné de Luzarches. La zone pastorale du Pays de France regroupe quatre doyen-

nés dont celui de Luzarches. Le diocèse de Pontoise exerce son autorité sur les zones pastorales. Le père Dominique Pissot, arrivé en 2005, est responsable du groupement paroissial des 10 clochers. Le père Nicolas Guiollot, vicaire épiscopal, a en charge la zone pastorale du Pays de France et Mgr Riocreux est l'évêque résidant au diocèse de Pontoise.

En juillet 1981, l'église est repeinte par un groupe de jeunes Hollandais conduit par le père Ronald van der Vring, vicaire de la paroisse du St Sacrement de La Haye. Leur action bénévole est rappelée par un panonceau.

En 1995, l'église bénéficie de travaux de rénovation. La façade, les murs et le clocher sont ravalés. Le toit est vérifié et nettoyé, imposant le changement de quelques 700 tuiles. Les vitraux sont déposés et remis en plomb. La municipalité offre un vitrail.

En 2005, l'édifice est doté d'un éclairage qui met en valeur ce monument du patrimoine communal.

**Jean-Michel Rat & Renée Baure-Rat**  
[jmrbrulis@orange.fr](mailto:jmrbrulis@orange.fr)

Sources : Archives communales Chaumontel ; archives paroissiales Luzarches/Chaumontel ; archives privées inédites ; Les 9 clochers de 1987 et 1995 (collection du groupement paroissial Les 9 clochers et Les 10 clochers, conservée par Madeleine Rousselot de Plessis-Luzarches), guide du groupement paroissial des 10 clochers, septembre 2006.